

Convocation à l'Assemblée Générale
Samedi 23 septembre 2023

Bulletin d'information n°203

13h30

Kermesse

Salle Henri CHANGEUR

16h30

Pointage des adhérents

17h00

Assemblée Statutaire

Foyer Allain TALBOT

18h30

Remise des distinctions

Pot de l'amitié

19h30

Repas de clôture et

Soirée dansante

Salle André VALLET

Votre appartenance à notre association, licencié dans une de nos sections ou simple adhérent à jour des cotisations au 23/03/2023, vous permet d'assister à cette manifestation statutaire et, pour les plus de 16 ans, de voter certaines décisions. Pour les membres qui la dirigent, la présence de chacun est souhaitable afin de partager les sujets abordés, les orientations nécessaires, et les décisions éventuelles qui pourraient être prises.

Cette assemblée, selon les statuts qui nous régissent, doit rassembler le maximum de ses membres. Nous vous invitons donc à y participer. Outre ces chapitres importants, rapport des sections, rapport financier, et rapport moral, le tiers des membres du Comité de Direction doit être réélu et soumis à votre décision. Cette année, nous devons également mettre au vote certaines modifications à apporter à nos statuts. Vous pouvez consulter le projet soumis au vote en ligne à l'adresse suivante : <https://vu.fr/UKJH>

La journée d'Assemblée Générale commencera par une **kermesse** ouverte à tous et se clôturera par un **repas avec animation**. Votre participation massive sera fortement appréciée et permettra de faire vivre notre chère association. Merci de répondre présent.

Le Président,
Manuel HÉBERT

Cette Assemblée Générale a un caractère statutaire et obligatoire pour tous les membres de l'association. Dans l'intérêt du bon fonctionnement de notre association, il est demandé aux membres de toutes nos activités de faire l'effort nécessaire pour y assister et pour être présents dès le début.

Les sociétaires qui seraient empêchés d'y assister sont expressément invités à le faire savoir **avant le jour de l'Assemblée Générale**, au Président ou à leur responsable de section, en remettant le coupon « pouvoir » ci-joint dûment rempli (dépôt possible dans la boîte aux lettres).



Ordre du jour de l'Assemblée Statutaire

- Lecture des comptes-rendus d'activités des sections par les responsables ou personnes déléguées
- Rapport financier de l'exercice 2022/2023, prévisionnel 2023/2024, commentaires et approbations
- Rapport moral de toutes les activités
- Mise au vote des modifications statutaires : mise en conformité avec le contrat d'engagement républicain (loi de 2021) et possibilité d'envoyer les convocations par voie électronique
- Renouvellement partiel du Comité de Direction :
Membres rééligibles sortants : Antoine CHARPENTIER et Jean-Yves MANOURY
Nouveaux membres : Priscillia CHOUQUET, Nathalie LUCEREAU, et Christophe ROUSSEL
- Questions diverses et allocutions des personnalités
- Remise des distinctions aux récipiendaires suivants :

Médaille 25 ans

Jean LUSSEAU (Badminton)

Insigne 15 ans

Joel CLÉRON (Adhérent)
Nino HEBERT DESNÉ (Adhérent)

Insigne 10 ans

Cyril DOUYÈRE (Basket)

Insigne 5 ans

Priscillia CHOUQUET (Basket)
Manuel MORALES (Basket)
Adrien PUECH (Badminton)
Anne SAFFORES (Basket)

Repas de clôture

Apéritif et ses « amuse-bouches »
Rougaille « Ch'ti », préparée par la **Rôtisserie des 4 Saisons**
Salade et fromage
Dessert
Thé ou café, offerts par **CaféOcéane**

✂----- INSCRIPTION AU REPAS* -----✂

NOM ET PRÉNOM :

Adulte adhérent :	X 20 €	=	€	
Adulte non-adhérent :	X 24 €	=	€	
Enfant (jusqu'à 14 ans) :	X 12 €	=	€	TOTAL :

✂----- POUVOIR -----✂

Je (nous) soussigné(e)(ons) : Monsieur/Madame
donne(ons) pouvoir à Monsieur/Madame pour me
(nous) représenter lors de l'Assemblée Générale des Loisirs Coopératifs Havrais, qui se tiendra le 23
septembre 2023, et prendre toutes les dispositions aux votes qui pourraient se tenir.

SIGNATURE(S) :